

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Nous prions nos abonnés des Campagnes dont le semestre est expiré le 1er Juillet courant, de nous en faire parvenir le montant, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi de JOURNAL et de L'ALBUM MENSUEL.

On peut envoyer par la poste les sommes qu'on voudra nous rembourser et dans ce cas seulement, nous offrons volontiers de payer le port.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 15 AOUT, 1848.

LES LOIS DE NAVIGATIONS.

Il n'y a qu'un cri d'indignation d'un bout du pays à l'autre à la pensée que les lois de navigation anglaises sont encore intactes et que le Parlement Impérial ne fera rien cette année pour les modifier, pas même en ce qui concerne les colonies.

Nous ne doutons pas du sort prochain des lois de navigation. Elles ne sauraient subsister plus longtemps. Mais nous sommes vraiment peines, et indignés que le ministère anglais ait abandonné ainsi cette mesure.

Nous publions plus bas le mémoire adressé par notre Exécutif aux autorités Impériales sur cette importante question en le faisant suivre d'une dépêche écrite par lord Elgin sur le même sujet.

DOCUMENTS OFFICIELS SUR L'OPERATION DES LOIS DE NAVIGATION.

Copie d'une dépêche du gouverneur-général le tres-hon. COMTE D'ELGIN et KINCARDINE A LORD GREY.

MILORD.—Le mémorandum de mon conseil exécutif au sujet des lois de navigation, en tant qu'elles affectent le commerce du St. Laurent, que j'ai l'honneur d'inclure ici, a été mis entre mes mains aujourd'hui.

Quant à la politique de l'Empire a été de donner la préférence aux produits coloniaux sur les marchés du Royaume-Uni, le monopole du commerce de transport pouvait être avec constance et justice donné aux vaisseaux anglais.

La province du Canada a toujours souffert du désavantage, comparativement aux autres parties du Sud de l'Amérique, où que ses ports sont fermés par les glaces durant une période de temps considérable chaque année.

Les lois de navigation anglaises ont été appliquées à l'impertinent objet d'améliorer la navigation intérieure du St. Laurent depuis le lac Érié jusqu'à Québec, de manière à la mettre à bon marché et dans un état d'efficacité qui rendrait cette route vers un port d'embarquement pour un voyage de mer avantageux incomparablement plus que les communications intérieures des États-Unis.

La doctrine, dit à ce sujet un journal libéral de Londres, le Daily News, que les lois de navigation devaient être, sinon entièrement rapportées du moins considérablement modifiées, n'est pas un point nouveau dans la croyance et les notions d'économie politique de nos ministres.

Le rapport du comité sur lequel leur bill a été basé a été près d'un an devant le public. Les documents officiels présentés à ce comité qui contiennent les principaux traits de la mesure ont été préparés il y a plus d'un an.

Le canal Welland entre le lac Érié et le lac Ontario a été mis en pleine opération, bien que pas encore tout-à-fait fini, à une dépense de près £1,500,000.

Cette supériorité a été réalisée par rapport au canal Welland. Depuis l'ouverture de ce canal, les Américains en ont eu la libre navigation dans le territoire canadien, et comme ce canal est une communication courte entre les deux grands lacs, donnant passage aux gros vaisseaux, et comme il a l'effet de substituer cent milles de navigation dans ces vaisseaux pour celle des bateaux du canal Érié, le Welland est employé considérablement pour le commerce américain, qui au lieu d'entrer dans le canal Érié, ou Buffalo, descend le lac Ontario jusqu'à Oswego, et de là est transporté aux bateaux du canal Érié pour New-York.

Le taux pour New-York étant sur chaque baril de fleur, monnaie courante, 4 6

Do pour Montréal.

Cette différence étant en faveur de la navigation intérieure canadienne sur la navigation américaine.

Si les produits de la partie Ouest des États-Unis pouvaient être transportés à la mer à meilleur marché par le Canada que par le territoire américain, il n'y a pas à douter que la route du Canada serait préférée, et les canaux canadiens recevraient tout le commerce de transport des États de l'Ouest de l'Amérique.

Quant à la province jouissant de la protection sur le marché anglais, ce malheureux résultat ne pouvait avoir lieu, parce que la protection était généralement suffisante pour empêcher les propriétaires d'oter aux produits Canadiens leur caractère anglais, et il ne serait pas avantageux pour le marché intérieur de l'Amérique sans le paiement d'un fort droit.

Table with 2 columns: Montréal, New-York. Rows showing prices for 1814, 1845, 1816, 1817.

Donnant un avantage à New-York de 3s. sterling par baril, et si on déduisait de cela l'avantage dont jouit le Canada dans la navigation intérieure, se montant à 1s. 6d. sterling, il resterait encore en faveur de New-York 1s. 6d. par baril de fleur, ce qui est bien suffisant pour entraîner tout le commerce d'exportation par cette voie.

Les États-Unis admettent le transit des produits Canadiens par leur territoire, le seul désavantage qu'ils rencontrent à New-York et la nécessité qui, d'après l'acte impérial 8 et 9 vict. c. 83, 48; semblerait empêcher son importation en Angleterre dans des vaisseaux étrangers; mais, comme le fret dans les vaisseaux anglais de New-York en Angleterre n'est pas plus élevé que le fret dans des vaisseaux américains, cette restriction semblerait n'avoir pas d'influence appréciable dans la question de transport par le Canada ou par les États-Unis.

La conséquence de cet état de circonstance n'est pas une matière d'appréhension; sa réalité est évidemment sentie à Montréal et dans les parties Est du Canada. Pendant quelque temps, le commerce d'importation du Canada Ouest, qui, par le moyen de droits protecteurs en faveur des vaisseaux anglais et des marchandises anglaises, a été obligé de venir par le St. Laurent, a changé de direction, et Montréal qui fournissait toute la contre-é de l'Ouest, est maintenant abandonné par les marchands de l'Ouest.

Les Canadiens n'aimeraient pas pour un système de protection à engager leur commerce dans une direction particulière; surant l'exemple de la mère-patrie, ils ont été forcés, en grande partie, à adopter les principes du libre échange.

On a fait la remarque que le taux élevé du fret entre Montréal et le Royaume-Uni vient du petit nombre de vaisseaux employés dans le commerce d'importation du Canada. Le printemps et dans la dernière partie de l'été, les vaisseaux formant ce qu'on appelle les flottes du printemps et d'automne arrivent; ce sont de bons vaisseaux, tant qu'ils sont dans le port, attendant pour le fret, le taux est comparativement modéré; mais dans l'intervalle du milieu de l'été, où les produits de l'Ouest arrivent pour le chargement, il n'y a qu'une classe inférieure de vaisseaux qui s'offre, et non seulement ces vaisseaux dévalent leurs cargaisons en mauvais état, mais ils chargent des prix exorbitants pour le fret, suivant la quantité de produits qu'il y a pour le chargement.

Pendant la suspension temporaire des lois de navigation l'année dernière, 23 vaisseaux sont venus de Brème au port de Montréal, chargés

d'émigrants pour les États-Unis, ils choisirent la route du Canada à cause de sa grande facilité et de son bon marché. Ces vaisseaux purent prendre des cargaisons pour le Royaume-Uni; et si les mêmes libertés continuaient, il n'y a aucun doute que l'émigration abondante de l'Allemagne aux États-Unis passerait par le Canada.

Les marchands américains de l'Ouest ont sans doute hâte de pouvoir faire usage de la voie facile du St. Laurent. Si leurs vaisseaux pouvaient descendre à Montréal et à Québec pour y rencontrer des vaisseaux américains ou étrangers qui prendraient leur fret pour l'Europe ou ailleurs, on pense qu'il se ferait immédiatement par le Canada un commerce très étendu et très avantageux.

Outre le sujet de la libre navigation du St. Laurent à l'ouest de Québec, que les américains désirent avoir, il est encore chez les cultivateurs canadiens, le désir correspondant de pouvoir se servir des marchés américains quand ils leur offrent des prix supérieurs à ceux qu'ils obtiennent de leur exportation en Europe.

2. Que le propriétaire anglais de vaisseau ne veule pas permettre aux étrangers de partager le commerce du St. Laurent, c'est très naturel; mais il y a trop de raison de craindre, que si le système actuel est conservé, la plus grande partie des produits du Canada, passeront par New York et Portland, où même sous les lois existantes, on peut l'envoyer indifférent dans des vaisseaux anglais ou américains.

3. D'un autre côté si les avantages naturels et acquis de la navigation du St. Laurent recevaient leur entier développement par un système de frets et charges réduits par l'abolition de restrictions, il est probable que non seulement les produits du Canada mais une grande partie de ceux des États de l'Ouest de l'Union passeraient par Montréal et Québec.

4. Je ne puis employer de langage trop expressif pour peindre à votre Seigneurie l'anxiété que j'éprouve, à ce sujet et pour vous dire, ayant la conscience de la responsabilité attachée au poste de confiance que Sa Majesté a bien voulu me donner, que la politique libérale du gouvernement de Sa Majesté au sujet des lois de navigation, devrait recevoir la sanction du parlement.

L'hon. M. LaFontaine est arrivé samedi dernier de son voyage à Washington. L'hon. M. Sullivan est attendu ces jours-ci; ces messieurs ont eu des entrevues avec plusieurs des membres du gouvernement américain, au sujet de questions de droit international et de free trade.

un accroissement inaccoutumé—sont des faits que le conseil exécutif du Canada doit offrir à l'attention des ministres de Sa Majesté, dans l'espoir de leur donner de la force pour opérer les changements attendus.

Le comité du conseil exécutif qu'il ne soit pas entendu qu'il recommande au gouvernement de Sa Majesté, des changements dans la loi relativement à la navigation du fleuve St. Laurent au-dessus de Québec, de manière à donner aux étrangers un droit à l'usage des eaux du Canada, mais putoit que le gouvernement de Sa Majesté puisse obtenir du parlement le pouvoir de négocier de temps en temps sur le sujet et de faire de l'usage de la navigation une matière de traité et d'arrangement; conservant la souveraineté du territoire et le pouvoir de reprendre son usage exclusif à la conclusion de toute convention, et le pouvoir de mettre fin à toute convention sur le sujet sur avis convenable, sans dommage aucun.

Le comité en arrivant à ces conclusions sur l'état comparatif des avantages entre les moyens de transport de l'intérieur du continent en Europe, n'a pas jugé nécessaire de préparer des détails statistiques plus étendus. Le taux moyen du transport du fret a été fourni par M. William Bristow, marchand de cette cité, homme d'une grande intelligence, et très familier avec le sujet; ses vues, ou peut l'assurer ouvertement, sont celles de la classe mercantile du Canada en général.

Voire Excellence verra qu'en mentionnant le commerce d'exportation du Canada, le comité n'a pas inclus l'exportation du bois, où que ce commerce, bien qu'étendu, n'est pas matériellement affecté, et n'affecte pas matériellement le commerce qu'on pense dépendre des améliorations proposées; dans toutes les circonstances le comité suppose que la grande exportation de bois de Québec se fera probablement sur les vaisseaux anglais spécialement employés dans cette branche de commerce.

MYLORD.—Le bruit vient de se répandre ici que la mesure pour amender les lois de navigation, dont l'introduction a été saluée en cette Province avec des acclamations si unanimes, peut encore être perdue dans son progrès devant le parlement.

2. Que le propriétaire anglais de vaisseau ne veule pas permettre aux étrangers de partager le commerce du St. Laurent, c'est très naturel; mais il y a trop de raison de craindre, que si le système actuel est conservé, la plus grande partie des produits du Canada, passeront par New York et Portland, où même sous les lois existantes, on peut l'envoyer indifférent dans des vaisseaux anglais ou américains.

3. D'un autre côté si les avantages naturels et acquis de la navigation du St. Laurent recevaient leur entier développement par un système de frets et charges réduits par l'abolition de restrictions, il est probable que non seulement les produits du Canada mais une grande partie de ceux des États de l'Ouest de l'Union passeraient par Montréal et Québec.

4. Je ne puis employer de langage trop expressif pour peindre à votre Seigneurie l'anxiété que j'éprouve, à ce sujet et pour vous dire, ayant la conscience de la responsabilité attachée au poste de confiance que Sa Majesté a bien voulu me donner, que la politique libérale du gouvernement de Sa Majesté au sujet des lois de navigation, devrait recevoir la sanction du parlement.

L'hon. M. LaFontaine est arrivé samedi dernier de son voyage à Washington. L'hon. M. Sullivan est attendu ces jours-ci; ces messieurs ont eu des entrevues avec plusieurs des membres du gouvernement américain, au sujet de questions de droit international et de free trade.

Nous voisins sont bien disposés à adopter un système de réciprocité commerciale et n'attendent que votre consentement pour réaliser un objet si désirable.

NOMS DES VISITEURS AUX SOURCES DE VARENNES.—M. Hutchins, sa Dame, son fils et servante; Montréal; M. Masson, sa dame, sa fille et servante, Montréal; M. Lacroix, sa dame, Montréal; Mme Selby, sa fille, ses trois fils et sa servante, Montréal; Mme Coffin, ses deux filles, Montréal; Mme Debartzch et servante, Montréal; Mme Drummond, Montréal; M. Kerczkowsky, sa dame, M. Gordon, sa dame, sa fille et servante, Montréal; M. Hutchisson, sa dame, New-York; Mme Salomon et son fils, Dellea Finlay et Moreau, M. Masson, sa dame, sa fille et servante, Mme Guavin, son fils, Mme Delorme, Mme Perrault, Mme Delvechio, ses deux fils et servante, M. Cuvillier, Montréal; Messieurs Vinet et Lamarre, M. Peters, New-York; M. Oclair, et M. Starnes, St. Hyacinthe; M. Webster et M. Leach, Nouvelle-Orléans; M. Dyott, Boston; M. Myram, Québec; M. A. B. Stuart, ses trois fils et servante, M. Roy, etc., etc., etc.

RUMEURS.—Nos bons amis les tories s'amusement depuis quelques jours à faire courir toutes sortes de bruits plus ou moins absurdes; un entr'autres faisait partir lord Elgin du Canada, pour cause du mauvais état de santé de la Comtesse. Nous croyons cette rumeur mal fondée. Lord Elgin, nous espérons demeurera longtemps encore au milieu de nous. Son départ serait une grande perte pour notre cher Canada, où il a gagné l'estime, la confiance et le respect de tous. Quant à la Comtesse, nous faisons des vœux pour son entier rétablissement.

Le bruit de la retraite de l'honorable M. Hincks du ministère est également faux.

LA MEILLEURE MEDICINE DU PRINTEMPS ET DE L'ETE, AU MONDE VIN DE LA FORET D'HALSEY.

Patronné par la noblesse et la faculté médicale d'Angleterre, et considéré comme la médecine la plus extraordinaire du temps.

LES médécines qui contiennent de la melasse et de la réglisse, comme les Salsepareilles tant vantées, demandent à ce qu'on fasse usage de plusieurs grandes bouteilles avant qu'elles puissent produire le moindre changement sur la santé.

Avec d'autres propriétés, beaucoup plus fortes. Sa haute concentration la rend une des meilleures médécines en usage. Moins qu'une simple bouteille suffit pour restaurer la force du patient languoureux et faible et rétablir fortement sa santé.

DIRECTIONS POUR PRENDRE LE VIN DE LA FORET Pour les jeunes personnes, deux petites cuillerées de table ou la moitié d'un verre de vin, trois fois par jour, un peu avant les repas.

SAUVE DE LA MORT!!!

Certificat de M. Nathan Mathews, un citoyen marquant et influent de Newark; N. J. Au Dr. J. W. Halsey.—Je crois que votre Vin de la Forêt et vos Pilules couvertes en sucre, sont ce qui m'a sauvé la vie j'étais presque mort.

Newark, 19 décembre 1847. Sept cents certificats de différents docteurs, membres du clergé et d'individus très respectables ont été donnés en témoignage des grandes guérisons faites par le Vin de la Forêt et les Pilules de Dr. Halsey.

ECOLE DU JOUR AVEC PENSION DE LA RUE SAINT-URBAIN.

Principal.—M. S. PHILIPS, ci-devant du High School Professeurs-Assistants.—MM. Robertson & Harris. Français et Italiens.—M. Escalonne.

MR. PHILIPPS reconnaissant pour le patronage distingué qu'il a reçu des citoyens de Montréal à l'honneur de les informer qu'il a maintenant complété ses arrangements pour donner dans son Académie une éducation égale à celle d'aucune autre Ecole en Canada.

MR. PHILIPPS reconnaissant pour le patronage distingué qu'il a reçu des citoyens de Montréal à l'honneur de les informer qu'il a maintenant complété ses arrangements pour donner dans son Académie une éducation égale à celle d'aucune autre Ecole en Canada.

GRANDES NOUVEAUTES.

LES Souffignés viennent de recevoir par le Douglas de Londres un assortiment considérable et des choix de Pipes de Meers-Chaum (Ename de Mer) PIPES de GOUT D'AR YLE, PORTES-GIGARE, BOETES à TABAC pour FRISER et FUMER avec une splendide variété de GRAVURES PARISIENNES, de beaux bœufs ornés pour Cigares, des Trains de chemins de fer, un nouveau mode amélioré d'avoir toujours une lumière claire et bon marché.

AVIS. Le Comité Central de l'Association des Travailleurs tient des séances tous les LUNDIS, à 7 heures et demi P. M. Tous les membres des différents comités locaux, ainsi que les citoyens, membre de l'Association qui désirent faire des suggestions au comité central ou en avoir quelque information, sont invités à y assister.

RESTAURANT COMPAIN, PLACE D'ARMES, PRES DE LA BANQUE DE MONTRÉAL.

M. COMPAIN désire adresser ses plus sincères remerciements au public pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement, et il assure ceux qui voudront bien le favoriser de leur visite qu'il n'omettra rien pour augmenter, s'il est possible, le confort qu'on a bien voulu jusqu'à présent reconnaître dans son restaurant.

M. COMPAIN, par sa longue expérience se flatte qu'il donnera une satisfaction générale à ceux qui visiteront son établissement; il a voyagé presque par tout le monde et compris les Indes Orientales, la Chine, où il a été chef de cuisine des gouverneurs généraux, des amiraux, etc., et ensuite dans deux bataillons des brigadiers et dans plusieurs des Clubs les plus célèbres de Londres, où il a reçu l'assurance de sa capacité à tenir un restaurant sur un des meilleurs pieds.

SA CARTE contiendra journellement tout ce que la saison offre de plus exquis. Il sera toujours prêt à servir des rafraichissements à des parties de vingt jusqu'à soixante personnes.

MAGASIN DE CUIR a bon marche. EN GROS ET EN DETAIL.

M. COMPAIN, de Londres, prend la liberté d'informer les marchands de Cuir, Cordonniers et Selliers de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert un magasin, No. 6 PLACE DE LA DOUANE, côté est, où il vendront du Cuir et les fournitures détachées, en gros et en détail, aux plus bas prix possible.

HOTEL DU CANADA, RUE ST. GABRIEL.

MME. ST. JULIEN offre ses plus sincères remerciements pour l'encouragement qu'elle a déjà reçu, ce qui lui a permis d'établir une maison spacieuse de nature à offrir tout le confort aux dames et messieurs (voyageant ou résidant).

LES FAMILLES. trouveront de spacieux appartements, bien aérés, des salons récemment meublés et les soins les plus attentifs.

MAISON A VENDRE. UNE MAISON en bois, à deux logements situés dans le Faubourg St. Jean Bte. dans la Rue Beaudry, voisin du terrain de M. Desmaréau, à des conditions libérales.

J. IRELAND, GRAVEUR, GRANDE RUE ST. JACQUES, A côté de la Banque de l'Amérique du Nord, MONTRÉAL.

Se charge de GRAVER et IMPRIMER des Cartes d'Invitation, de visites, d'Adresses Professionnelles, Têtes de Comptes, Billets, Traités, etc. BUREAU EN HAUT. 4 mai, 1848.

MARCHANDISES NOUVELLES. LES Souffignés annoncent à leurs nombreuses pratiques et au public, qu'ils reçoivent maintenant par le Calédonia, le Montréal, l'Albion et le Britannia, qui sont dans le port, leur assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES, tels que, Drap, Casimire, Cotons, Indiennes, Negatais, Chapeaux de paille, et Tapissierie pour chambre, etc. etc. qu'ils vendront à bon marché.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE. No. 111, Rue St. Paul, Montréal.

ON trouvera constamment chez le sus-signé, outre son assortiment complet de remèdes et parfumeries de curiosités sauvages, et de tous les objets d'église, en or et en argent, les médicaments précieux qui suivent: Pilules végétales de Morison, de Cooper, de Branderth de Moffatt & Co.,—Elixir Pulmonaire, —Baume de Régliase, —Baume de Chlorure de Wislar, —Galaipateille de Townsend, —Vermifuge de Winer, —Baume de

L. P. BOUVEN, NOTRE DAME ET ST. VINCENT

ABYRRT de nouveau ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local, et qu'il a fait abandonner son ancien magasin de la rue St. Paul, vis-à-vis la Place Jacques Cartier.

ETABLISSEMENT DE BOURNE. RICHE VERRE COUPE, PORCELAINE DE CHINE, FAIENCE POTERIE, &c.

Le Souffigné recevra bientôt par le Syria, Sir Richard Jackson, Montezuma, Paragon, et autres vaisseaux un assortiment considérable et bien choisi de VERRE COUPE, PORCELAINE, FAIENCE et POTERIE qu'il offre en vente à très bas prix au panier ou en petites quantités pour accommoder les marchands de la campagne.

GROCERIES & EPICERIES. NOUVEAU ETABLISSEMENT

Au coin des rues McGill et Saint Joseph. M. L. A. GARREAU, A L'HONNEUR d'informer le public de Montréal et les habitants des Campagnes, qu'il ouvrira le 15 MAI courant un magasin de GROCERIES et d'EPICERIES, à l'endroit ci-dessus. Ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage trouveront chez lui tout ce qui sert à la consommation des familles dans les lignes et tout genre des articles de bonne qualité. Ses prix seront raisonnables.—Montréal, 5 mai.

REVOLUTION "A L'ENSEIGNE DU CASTOR." No 122, RUE ST. PAUL.

HABITANS DU CANADA, ATTENTION. Voulez-vous être libres et indépendants, faites de l'Economie, achetez à bon marché. En mixigeant vous devenez riches, libres et indépendants.

Le Souffigné en offrant ses remerciements sincères aux habitants du Canada, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu par le passé à l'honneur d'annoncer qu'il vient de faire de grandes améliorations à son établissement. Son magasin considérablement agrandi contient 100 pieds de profondeur. Son assortiment continuera d'être complet. Par les premiers arrivages il recevra des effets et HARDES FAITES, enfin tout ce dont les FAMILLES peuvent avoir besoin qu'il vend de atoujours à 15 POUR CENT MEILLEUR MARCHÉ QU'AILLEURS.

Table listing various goods and prices: 750 Surtouts Tweed Gris do 49 0 à 16 3, 325 do do Drab 11 3 à 15 0, 800 do d'Alpaca noir 10 0 à 15 0, 150 do Paramata do 11 3 à 17 6, 250 Chesterfield Cachemette 22 6 à 27 6, 350 do Tweed double foulé 18 9 à 22 6, 250 do Waterproff gris 17 6 à 25 0, 225 Habits Chasses Casimiro, Doussins carotté et gris 29 0 à 32 6, 150 Chesterfield en Drap français 35 0 à 47 6, 230 Surtouts, Frocks, drap noir et bleu 25 0 à 35 0, 150 Gillet Drap bleu 12 6 à 18 6, 330 do Tuil et Drill 3 9 à 5 6, 200 Blouse Toile 4 0 à 5 6, 1200 pres. Caloute Drill et Gambroon 4 0 à 5 6, 675 do Houragan 5 6 à 7 0, 150 do Drap bleu et noir 12 6 à 17 0, 350 do Tweed barré et uni 5 6 à 8 0, 1500 Vestes différente qualité 3 0 à 7 6, 250 do Satin carotté et uni 7 6 à 12 0

Table listing various goods and prices: Surtout Drap superfin noir 50 0 à 60 0, Chesterfield Dmp français 45 0 à 60 0, Habit Chasse Casimiro 35 0 à 50 0, Vestes Satin uni 15 0 à 22 6, Do do fleuris 12 6 à 25 0, Pantalon Casimiro noir 22 6 à 30 0, Do do carotté 20 0 à 27 0, Do do Booskin gris 21 3 à 30 0, Habillemont d'enfant de toute sorte 10 0 à 25 0, Do faito sur mesure 20 0 à 32 6, Aussi une grande quantité de Chapeaux et Casquettes, tels que chapeau français de 6s à 12 6s Casquette de drap bleu, 4s à 6s; Casquette de velour d'enfants, 2s 6d à 3s; et un assortiment complet d'autres marchandises d'étapes et de goût.

ENCORE DES NOUVELLES: UNE AUTRE REVOLUTION

Non parmi les Hommes, mais parmi les BOTTES et SOULIERS. 10.000 Paires sont maintenant prêts à protéger les pieds du public de Montréal, contre les atluques des pluies du printemps, des vents d'Automne des chaleurs de l'été et contre le vieil hyper.

A LA MANUFACTURE DE BOTTES ET SOULIERS DE MONTRÉAL 101, r e Notre Dame, (Coin de la rue St. Gabriel.)

Allez-y avec votre argent et vous aurez plus que la valeur en cuir de premières qualités et bien confectionné. Allez-y et achetez une fois. Vous êtes sûr d'y retourner encore, car là vous pouvez avoir: Bottines de prenelle pour dames pour 6s 3d, Bottines courtes 10s, Bottines de veau pour 4s 5s, Bottines lacées 6s 3d à 10s, Demi-Gaites 5s, Cobourgs 6s 3d, Souliers de Kid pour marcher 5s à 6s, Brogans 5s 6d, Pantouffles 2s 6d à 6s 3d, Pumps 5s, Bottes de Veaux pour hommes 15s à 17s 6d, Chaussures de toutes sortes et de toutes grandeurs pour Dames et Enfants. 12s 6d

MEUBLES DE MENAGE. ETES-VOUS JAMAIS ALLÉ A L'ETABLISSEMENT DE GATSO, dans la rue McGill.

SINON, allez-y et voyez par vous-même que le plus grand assortiment de meubles est offert en vente, à des prix selon les temps les plus durs, consistant en Sofas, Canapés, Sideboards, Buffets, Tables, Commodes, Tables de Toilette, Lits, Couchettes, Matelas, Chaises, etc. Enfin tout ce qu'on peut désirer dans cette ligne.—5 mai. PARISSE DE M. DEWITT.

SITUATION DEMANDEE. BANQUE DU PEUPLE.

UN Français, arrivant de France, désirerait se placer dans une famille Canadienne comme domestique. Il a servi dans les premières maisons de Paris et est porteur d'excellentes recommandations. Il pourrait prendre soin des chevaux. S'adresser à ce bureau. 20 juin 1848. B. H. LEMOINE, Calaler. Montréal, 8 juin 1848.

M. Louis David Rochon, AVOCAT.

A transporté son bureau rue Craig potre voisine de P. MOREAU écriv. avocat. MONTRÉAL.

PILULES VEGETALES ET VITALES DU DR. HALSEY. COUVERTES DE SUCRE

PREX TRENTE SOUS LA BOITE, SIX BOITES POUR 6s. 3d. L'Excellence et la supériorité des Pilules de Dr. Halsey sur toute autre espèce de Pilules et purgatif, consiste dans leur propriété curative sans faire de mal à la constitution, sans donner de coliques, sans produire de faiblesse. Elles sont saluaires en tout temps et dans tous les cas, et surtout n'interrompent pas ceux qui les prend à interrompre ses occupations.

DES lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 20000 cas de maladies ont été guéries dans le cours de l'année dernière tant aux Etats-Unis qu'au Canada par les Pilules sucrées du DR. HALSEY. Des milliers de familles en gardent dans leurs maisons comme le plus sûr et le plus salutaire remède contre la maladie. A cette saison de l'année ou les chaleurs de l'été troublent le système et causent des maladies bilieuses, des jaunisses, des teints jaunes, des pertes d'appétit, des dyspepsies, des faiblesses, des étourdissements, des fièvres et bien d'autres maladies. Les Pilules sucrées du DR. HALSEY sont impayables et guérissent promptement sans affaiblir le système.

DARTRE ROUGEANTE EXISTANT DEPUIS HUIT ANS, GUERIE.

DR. HALSEY. Je certifie que j'ai pris vos Pilules végétales sucrées, pour une dartre rougeante qui depuis 1810 me courrait le bras droit et le poignet. Deux semaines de l'usage de vos pilules ont suffi pour me guérir, j'en prends deux le soir en me couchant. Ma santé générale s'est beaucoup améliorée. J'ai trouvé que les Pilules agissaient très doucement sur les intestins, mais leur propriété purifiante doit être bien forte pour avoir guéri en si peu de temps une maladie qui depuis huit ans avait résisté à tous les remèdes. Vous pouvez publier ce certificat, car je considère vos Pilules comme supérieures à celles qui sont en usage. J. COB P. BRADY, M. D. Frédéricktown, 15 mars 1848.

DR. HALSEY. Deuis plus de dix ans j'étais affecté de Dyspepsie et de Constipation habituelle, grâce à vos Pilules j'ai vu de jour en jour revenir ma santé et depuis quatre mois je n'ai pas eu un seul symptôme de mes anciennes souffrances. JAMES H. STOUALL. Franckford, 15 juillet 1847.

DR. HALSEY. Depuis plus d'un an j'étais affecté d'une mauvaie toux, de douleurs de poitrine de débilité générale et de perte d'appétit. J'étais comme un véritable squelette et depuis deux mois je ne quittais pas ma chambre. Deux semaines de traitement par vos Pilules m'ont mis dans un état de santé telle que, en moins de sept semaines non enbonpoint s'était augmenté de vingt-cinq livres. Vos Pilules sont hautement appréciées dans notre localité. MARTIN CALDWELL. Hamstead, 9 décembre 1847.

BEAUTÉ PERSONNELLE. Les cosmétiques, le JARD, la craie ont plus tard pour tendance de détruire la finesse du tissu de la peau que d'améliorer le teint. C'est la santé seule qui augmente la beauté du corps et la douceur veloutée de la peau. Les maux de tête, la perte de l'appétit, la longueur, la teinte jaune et malade du visage, les boutons, les rougeurs indications certaines de l'embaras de l'estomac et des intestins trouvent leurs remèdes dans les Pilules vitales et végétales du DR. HALSEY. Elles influent dans les veines un sang pur et vigoureux qui donne bientôt au visage ce velouté, cette teinte rosée qui charme les yeux et donne au corps et à l'esprit une nouvelle vigueur. Agents en gros à la Pharmacie du Dr. Picault, No. 36, rue Notre-Dame au coin de la rue Bonsecours, et chez MM. J. S. Lyman et Cie., Montréal. J. Musson, Québec. Chris. Heath, Kingston. J. Keenan et P. Nourrie, Trois-Rivières. M. Moreau et Cie., St. Jean. A. Dufresne, St. Athanasie. Les marchands de campagne qui désireraient devenir Sous-Agents, s'adresseront au Dr. Picault, termes libéraux.—14 juillet, 1848.

VITRES A VENDRE. LA COMPAGNIE DE LA MANUFACTURE DE LA VERRE DE POSTAWA, offre à vendre: 2,000 BOITES DE VITRES, De 7 1/2 sur 8 1/2 de 30 sur 42 de diverses qualités. — AUSSI, — VITRES de double épaisseur. PLATE GLACE, venant de cette manufacture, de qualité supérieure et égale au verre d'Allemagne. Les commandes pour toute quantité ou grandeur, de 30 à 42 et de toute épaisseur seront reçues et exécutées ponctuellement. Les demandes doivent être adressées au Surintendant à VAUDREUIL ou au BUREAU de la Compagnie à Montréal, rue St. Thérèse. Bureau de la Compagnie, Montréal, 6 mars 1848.

SOURCES DE VARENNES. Le Souffigné ayant pris des arrangements avec le propriétaire des SOURCES DE VARENNES, annonce au public qu'il tiendra l'HOTEL de ces Sources durant LA SAISON de l'été pour faciliter ceux qui désireraient aller prendre les eaux. Elle tiendra constamment toutes sortes de rafraichissements et une bonne table pour ceux qui visiteront les sources. ANG. ST. JULIEN. Montréal, 12 juin.—lm.

AVIS. Le Souffigné ayant constitué GEO. WEEKS, Notaire de cette ville, son PROCUREUR et AGENT pour gérer et administrer ses biens et affaires, requiert ceux à qui il peut devoir de présenter leurs réclamations pour être liquidées, et ceux qui lui sont endettés de venir payer sans délai le montant de leurs dettes respectives. JOHN DONEGANI. Montréal, 25 mai, 1848.

ABONNEMENTS. LA REVUE CANADIENNE PARAIT Les Mardi et Vendredi de chaque Semaine. La Revue publie supplémentairement un Album Littéraire paraissant tous les mois, par livraisons de 40 pages sur deux colonnes et contenant la matière de plus de dix volumes ordinaires de littérature par an. Cet Album est accompagné chaque mois d'un morceau de musique. Prix de la Revue Canadienne..... £1 0 par an " de la Revue et de l'Album..... 1 10 " de l'Album seul..... 1 0 PAIX DES ANNONCES: Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s.-6d.; Dix lignes et au-dessous 1re insertion, 3s.-4d.; Au-dessus de dix lignes 4d. par ligne.—Pour chaque insertion subséquente le quart du prix. ON S'ABONNE A QUEBEC, CHEZ F. X. JULIEN, Maison de la Corporation. L'ÉDITEUR-RÉDACTEUR EN CHEF, L. O. LE TOURNEUX. BUREAU DE LA REVUE CANADIENNE, 15, RUE SAINT-VINCENT.